

Lettre ouverte - Programme de FLS au N.-B. - 1er novembre 2022

L'Institut de recherche en langues secondes du Canada (IRL₂C) de la Faculté d'éducation de l'Université du Nouveau-Brunswick (UNB) est directement impliqué dans la recherche dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues secondes/additionnelles. Nous sommes engagées dans la promotion de la recherche et de l'enseignement qui soutiennent une pédagogie des langues secondes/additionnelles efficace et fondée sur des preuves.

Le 12 avril, l'IRL₂C a envoyé une lettre au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MÉDPE) du Nouveau-Brunswick en réponse à la révision de 2021 de la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick : Rapport sur l'apprentissage d'une langue seconde ainsi qu'à l'annonce du 30 mars concernant le "Cadre de référence pour le FLS" proposé. À la lumière de l'annonce la plus récente, nous pensons qu'il est important de rendre publique la position de l'IRL₂C. Ce qui suit résume les messages clés communiqués dans notre récente lettre au ministre.

Bien que nous ayons soutenu un certain nombre de recommandations du rapport des commissaires, nous avons des inquiétudes quant à la mise en œuvre de la recommandation 18 : "Que le MÉDPE crée un programme d'apprentissage du FLS authentique, immersif et riche en langues pour tous les élèves". (p. 35). Nos préoccupations portent sur le degré de réussite d'un tel programme à répondre aux besoins d'un large éventail d'élèves. Nous avons également supposé que tout nouveau « cadre de FLS » serait fondé sur les « six piliers » des programmes efficaces de langue seconde - fréquence, intensité du temps, étendue du temps, communication significative, motivation, efficacité de l'enseignant, Dicks, 2021 - essentiellement, une certaine forme d'immersion.

Construire un nouveau programme de FLS à partir de zéro est une entreprise monumentale, même si l'on suit la mise en garde des commissaires concernant « des échéanciers bien établis et raisonnables qui minimisent les perturbations et l'instabilité » (p. 39). L'annonce récente d'une mise en œuvre complète en 2023 semble non seulement difficile à envisager, mais totalement déraisonnable. Cela perturberait une fois de plus le système éducatif, surtout dans le sillage de la pandémie et de ses défis permanents pour les éducateurs. De plus, déraciner et réinventer des programmes de FLS établis comme l'immersion française est une entreprise risquée, difficile et inutile. L'hypothèse selon laquelle un autre programme existe déjà (par exemple, les modèles d'immersion à double voie des États-Unis) et qu'il pourrait être facilement remanié pour notre système exige une réflexion critique. Nous savons qu'il existe des dangers inhérents à la mise en œuvre de programmes inconnus ou non étudiés ou de programmes conçus pour différents contextes et/ou objectifs de langue seconde.

En tant que chercheuses à l'IRL₂C et formatrices d'enseignants à la faculté d'éducation de l'UNB, nous promouvons des approches innovantes fondées sur des preuves pour l'enseignement et l'apprentissage du FLS. Nous soutenons les initiatives bien étudiées et réfléchies qui améliorent l'apprentissage du FLS et favorisent le bilinguisme et le multilinguisme dans notre province. Cependant, nous sommes profondément troublées par l'annonce la plus récente de mettre en œuvre un nouveau programme de FLS pour tous en 2023. Nos inquiétudes portent non seulement sur l'échéancier comprimé, qui rend pratiquement impossible l'élaboration d'un programme solide,

mais aussi sur l'élimination potentielle de l'immersion française, qui est le seul programme de FLS dont les résultats en matière d'apprentissage du FLS ont été prouvés.